

tembre 1311, et non le premier d'octobre, comme l'ont écrit tous les historiens (1). » La date fournie par l'inscription de l'église de Saint-Martin valait bien la peine d'être discutée, s'il n'eût su de science certaine à quoi s'en tenir sur son authenticité. Nous persistons donc à croire que cette pièce, soit disant historique, a été sinon inventée, du moins arrangée et mal arrangée par Chorier, qui n'a pas mieux connu la date de l'ouverture du concile que celle de sa clôture. La preuve en sera facile à donner.

Le concile que le pape Clément V avait convoqué à Vienne, longtemps et plusieurs fois ajourné, fut définitivement prorogé au 1^{er} octobre 1311; mais le pape n'étant arrivé lui-même que ce jour-là, l'ouverture du concile fut renvoyée au 16 du même mois. Il s'y trouva, selon Villani, plus de trois cents évêques venus des divers pays de la chrétienté, mais le continuateur de Nangis, qui paraît être, en sa qualité de Français, mieux informé, réduit ce nombre au chiffre précis de cent quatorze prélats mitrés, sans compter les non mitrés et les procureurs fondés des absents (2). Le pape ouvrit sa session dans l'église cathédrale de Vienne, au jour indiqué, qui fut le samedi de l'octave de la Saint-Denis, et après avoir, selon l'usage, invoqué l'assistance du Saint-Esprit, il prit pour texte de son discours ce verset du 11^e psaume : *In consilio justorum et congregatione, magna opera Domini*. Il finit en exposant les trois objets principaux de la convocation du concile, savoir : l'affaire des Templiers et l'examen des crimes qui leur étaient imputés, le secours de la Terre-Sainte, et enfin la réforme de la discipline et des mœurs du clergé.

(1) *Histoire générale de Dauphiné*, Lyon, 1672, in-fol. p. 217.

(2) *Continuatio Chronici Guillelmi de Nangis*; apud Spicilegium Lucæ d'Achery, in-fol., t. III, p. 65.